

Conditions générales

Etiquette :

Nos factures sont payables endéans les 15 jours à compter de leur envoi.

Tout retard de paiement entraînera un 1^{er} rappel, lequel emporte de plein droit une majoration du montant principal du rappel de 3,50€.

Faute de paiement dans les 15 jours, un 2^{ème} et dernier rappel, valant mise en demeure, sera envoyé. Les frais de ce rappel s'élèveront à 7,00€.

A défaut de paiement suite à ces rappels, un huissier sera chargé du recouvrement des sommes dues. A compter de cette intervention, une indemnité forfaitaire égale à 15% de la somme principale avec un minimum de 25,00€ sera due.

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'Arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents.

Par le présent document, je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales décrites ci-dessus.

Fait à Bruxelles le,

Signature du patient,